

# SOCIOLOGIE

## CHAPITRE 2 : QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES CONTEMPORAINES ET LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ SOCIALE ?

### OBJECTIFS

- ✓ Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle)
- ✓ Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale
- ✓ Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; Comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide
- ✓ À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes
- ✓ Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale

### MOTS CLES

- ✓ Capital culturel
- ✓ Fluidité sociale
- ✓ Immobilité sociale (ou reproduction sociale)
- ✓ Mobilité intragénérationnelle ; mobilité intergénérationnelle
- ✓ Mobilité observée (mobilité sociale brute) ; mobilité structurelle
- ✓ Table de destinée
- ✓ Table de recrutement ou d'origine

### PLAN DE COURS

#### **I COMMENT DEFINIR ET MESURER LE PHENOMENE DE MOBILITE SOCIALE ?**

1.1 Les différentes formes de mobilité sociale

1.2 Les tables de mobilité sociale intergénérationnelle : lecture, intérêts et limites

#### **II QUELS SONT LES CARACTERISTIQUES ET LES EVOLUTIONS DE LA MOBILITE SOCIALE ?**

2.1 De la mobilité observée à la fluidité sociale

2.2 Les principales tendances de la mobilité observée

#### **III QUELS SONT LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE LA MOBILITE SOCIALE**

3.1 L'évolution de la structure socioprofessionnelle

3.2 le rôle des niveaux de formation

3.3 L'influence des ressources et des configurations familiales

## INTRODUCTION

La mobilité sociale est une des valeurs fondatrices des sociétés démocratiques, qui ont supprimé les barrières juridiques en proclamant l'égalité des droits dès la naissance. Ainsi les statuts et positions sociales ne sont pas hérités, mais acquis. Par conséquent, **le déplacement dans l'espace social, et le changement de position sociale (place dans la société) sont possibles**

Les sociétés démocratiques reposent également sur l'égalité des chances car elles offrent théoriquement à tous les individus quelle que soit leur origine sociale les mêmes chances d'accéder à toutes les positions sociales, mais ces dernières dépendent des mérites ou efforts de chacun

L'importance de la mobilité sociale permet d'évaluer la réalité et l'efficacité de l'égalité des chances dans les démocraties (française), ainsi que le poids de l'origine sociale dans la position sociale des individus. La mobilité sociale reste donc un enjeu politique.

**Il existe plusieurs formes de mobilité fortement liées les unes aux autres, Comment les distinguer ? Comment mesurer et analyser la réalité de la mobilité sociale et son évolution, singulièrement en France ? Quels facteurs expliquent et influencent la mobilité sociale ?**

**OBJECTIF 1 : Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle)**

## I COMMENT DEFINIR ET MESURER LE PHENOMENE DE MOBILITE SOCIALE ?

### 1.1 Les différentes formes de mobilité (doc 1 p.230)

#### DOC.1 Plusieurs formes de mobilité

La mobilité sociale, qui n'implique pas de déplacement physique, se distingue de la mobilité géographique, qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social, même si [...] changer d'emploi peut conduire à quitter la campagne (exode rural) ou sa région, ou son pays (émigration).

La mobilité proprement sociale, impliquant un changement de statut social, se distingue aussi de la mobilité « professionnelle », qui peut consister à changer d'entreprise ou de type de travail sans impliquer nécessairement une modification de niveau social, même si changer de profession est un des moyens de passer à un autre statut social. [...] La mobilité sociale peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui des membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père. On parle alors de mobilité intragénérationnelle (ou en cours de carrière) et intergénérationnelle (ou entre les générations). Dans les publications de l'Insee, la première est désignée comme mobilité professionnelle, la seconde comme mobilité sociale.

Dominique Merlié, Louis Chauvel, « La mobilité sociale », in *Les Mutations de la société française*, © La Découverte, 2019.



- 1 Définir.** À partir du texte, définissez mobilité sociale, mobilité géographique, mobilité professionnelle.
- 2 Illustrer.** À quel type de mobilité correspond chaque cas ?
  - a.** François, professeur dans un lycée de Reims, a obtenu une mutation dans un lycée de Grenoble.
  - b.** Le père de François (qui est professeur) était plombier.
  - c.** Avant de passer des concours et de devenir professeur, François a commencé sa carrière comme employé de bureau dans une banque.
- 3 Distinguer.** Quels termes utilise l'Insee pour distinguer la mobilité sociale de la mobilité professionnelle ?

Répondre aux questions du document ci-dessous :

Q1.

.....  
.....

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

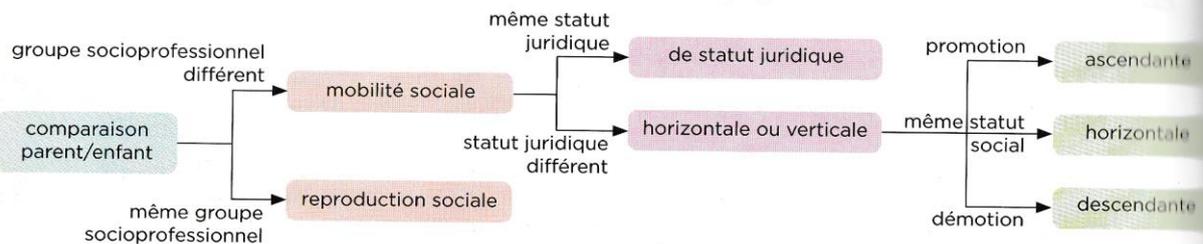
Q2.

Q3.

## DOC. 2 Plusieurs formes de mobilité sociale intergénérationnelle

Le statut juridique désigne le fait d'être salarié ou travailleur indépendant.

Le statut social désigne la position occupée dans la hiérarchie sociale, économique, professionnelle.



### NOTIONS

- La **reproduction sociale** désigne le fait d'appartenir au même groupe social que ses parents.
- La **mobilité sociale ascendante** désigne le fait d'occuper une position sociale plus élevée que ses parents.

**4 Observer.** Les personnes qui connaissent une mobilité sociale sont-elles nécessairement en promotion sociale ?

**5 Illustrer.** Dans quelle situation se trouve chaque personne ? **a.** Pierre, dont le père est artisan plombier, a ouvert sa boulangerie il y a cinq ans.

**b.** Leïla, dont les parents sont ouvriers, est Directrice des Ressources Humaines dans une grande compagnie d'assurances. **c.** Franck a un père artisan et est lui-même ingénieur chez un constructeur automobile. **d.** Louis, dont les parents sont journalistes, est ouvrier.

Répondre aux questions du document ci-dessus (doc 2 page 230) :

Q4.

Q5.

## A RETENIR :

Parmi les formes de mobilité, on distingue :

### ❖ La mobilité sociale : une mobilité particulière

- La **mobilité sociale** est le déplacement de l'individu dans la structure sociale elle correspond au passage d'une catégorie sociale à l'autre, ou à un changement de statut ou de position sociale, ou encore de position hiérarchique
- la **mobilité sociale intergénérationnelle** désigne le changement de position sociale d'un individu, par rapport à la position de ses parents, et plus exactement celle du fils par rapport à celle du père au même âge. Elle présente différentes caractéristiques :
  - Elle peut être **verticale ascendante** quand le déplacement se fait du bas vers le haut (ex : le fils d'un ouvrier devient cadre, il y a ascension sociale ou promotion car il occupe une position sociale plus prestigieuse et mieux rémunérée que le père),

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

- ou **verticale descendante** quand le mouvement se fait du haut vers le bas (ex : un fils de cadre devient ouvrier : cas de régression sociale ou déclassement),
- Dans ce cadre, la **reproduction sociale** désigne le fait d'appartenir au même groupe social que ses parents.

Notons que les sociologues s'intéressent surtout à la **mobilité sociale intergénérationnelle verticale**

### ❖ La mobilité intra générationnelle et la mobilité géographique

- **La mobilité intra générationnelle** correspond au changement de catégorie sociale d'un individu au cours de sa vie active. Elle **correspond à la mobilité professionnelle**, donc à un changement de secteur professionnel (agriculture, industrie, service) ou d'entreprise. Elle peut s'accompagner d'un changement de position hiérarchique (verticale ascendante ou descendante). Mais le changement de position n'est pas systématique, dans ce dernier cas la **mobilité est dite horizontale**
- **La mobilité géographique** (dans l'espace) qui provient d'un changement de lieux de résidence (ville régions, pays) ex : (mobilité géographique des jeunes avec le programme Erasmus). Ces deux types de mobilité (résidence/ emploi sont étroitement liés, car un changement de poste au sein d'une même entreprise peut exiger une mobilité géographique

**OBJECTIF 2** : Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale

## 1.2 Les tables de mobilité sociale intergénérationnelle : lecture, intérêts et limites

**Pour mesurer la mobilité sociale entre les générations (intergénérationnelle), l'Insee construit des tables de mobilité** : tableau à double entrée permettant de décrire la position sociale d'une génération d'hommes en fonction de la position sociale de leur père.

Elles sont le plus souvent présentées sous deux formes :

- **La table de destinée** : permet de connaître la position sociale du fils en fonction de celle qu'occupait le père (exemple : parmi les fils d'employés (âgés de 40 à 59 ans en 2003), X sont devenus cadres)

\*lecture d'une **table de destinée** :

Visionner la vidéo en cliquant sur le lien jusqu'à la 5<sup>ème</sup> minute, puis répondre aux questions du document ci-dessous (cf.doc 2 page 232) <https://www.youtube.com/watch?v=wdANxPhOJTo>

**DOC 2 La table de destinée en 2014-2015 : que deviennent les fils ?**

(en %)		Catégorie socioprofessionnelle du fils						Ensemble
		Agriculteurs exploitants	ACCE <sup>1</sup>	CPIS <sup>2</sup>	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	25,0	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0
	ACCE <sup>1</sup>	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3	100,0
	Cadres et PIS <sup>2</sup>	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0	100,0
	Prof. intermédiaires	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0
	Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100,0
	Ouvriers	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6	100,0
	<b>Ensemble</b>	<b>2,6</b>	<b>9,2</b>	<b>19,3</b>	<b>24,5</b>	<b>11,3</b>	<b>33,0</b>	<b>100,0</b>

1. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2. Cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, enquête FQP 2014-2015

**Champ** : France métropolitaine. Hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 30 à 59 ans au moment de l'enquête.

**7 Lire.** Donnez la signification de chaque donnée entourée.

**8 Observer.** Dans quelles catégories la mobilité sociale des fils est-elle la plus faible ? la plus forte ?

**9 Observer.** Quand les fils connaissent une mobilité, concerne-t-elle plutôt des catégories proches ou éloignées de celle de leur père ?

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

Q7.....

Q8.....

Q9.....

- La table de **recrutement (ou d'origine)** : permet de connaître la position sociale qu'occupaient les pères en fonction de celle occupée aujourd'hui par leurs fils. (Exemple : parmi les employés (âgés de 40 à 59 ans en 2003), X sont fils de ...)

**\*lecture d'une table de recrutement**

Visionner la vidéo à partir de la 5<sup>ème</sup> minute en cliquant sur le lien <https://www.youtube.com/watch?v=wdANxPh0JTo> , puis répondre aux questions du document ci-dessous (cf.doc 3 page 233)

**DOC. 3 La table de recrutement en 2014-2015 : d'où viennent les fils ?**

(en %)		Catégorie socioprofessionnelle du fils						
		Agriculteurs exploitants	ACCE <sup>1</sup>	CPIS <sup>2</sup>	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	81,1	7,4	3,9	6,5	5,3	8,4	8,5
	ACCE <sup>1</sup>	4,0	28,8	15,1	12,2	11,1	9,7	13,1
	Cadres et PIS <sup>2</sup>	0,9	12,1	33,8	14,6	11,3	4,2	13,9
	Prof. intermédiaires	4,3	13,0	20,0	19,5	15,2	10,7	15,2
	Employés	1,9	7,0	8,0	10,0	13,9	9,6	9,4
	Ouvriers	7,8	31,7	19,3	37,2	43,3	57,5	39,8
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2. Cadres et professions intellectuelles supérieures Source : Insee, enquête FQP 2014-2015.

**Champ :** France métropolitaine. Hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 30 à 59 ans au moment de l'enquête.

**10 Lire.** Donnez la signification de chaque donnée entourée.      **11 Analyser.** Que représente la dernière colonne ?      **12 Comparer.** Comparez le recrutement des professions intermédiaires et celui des ouvriers.

Q10.....

Q11.....

Q12.....  
.....  
.....  
.....

**A RETENIR**

**□ Intérêt des tables de mobilité :**

- Les sociologues s'intéressent à la mobilité sociale intergénérationnelle qui en France se mesure grâce aux tables de mobilité construites par l'INSEE à partir des enquêtes « formation, qualification professionnelle ». L'outil de base est la nomenclature des PCS.
- Les études portent sur les hommes actifs ou anciens actifs ayant eu un emploi âgés de 40 à 59 ans (donc en fin de carrière pour éliminer la mobilité intragénérationnelle) et sur la profession qu'exerçaient leurs pères.
- **Les tables de mobilité sont des tableaux à double entrées croisant la position sociale (PCS) des individus à l'âge adulte à celle de leur père (origine sociale). On obtient deux tableaux (table de destinée et table de recrutement) qui permettent d'analyser la mobilité sociale observée** (objectif 3)
  - *La table de destinée pose la question suivante : que sont devenus les fils d'une catégorie (PCS) de père donnée, donc nés dans un certain milieu ? Elle permet de connaître le groupe socioprofessionnel des fils en fonction de leur origine sociale (GSP du père)*
  - *La diagonale révèle l'hérédité sociale ou l'immobilité (tel fils = tel père) ou encore la reproduction sociale = ceux qui restent dans la même catégorie que leur père.**Notons que les taux les plus importants sont situés sur ou près de la diagonale.*
  - *La table de recrutement ou d'origine sociale part du présent (PCS du fils) pour retrouver la PCS du père, et pose la question suivante : d'où viennent les membres d'une PCS donnée ? Ou encore quelle est l'origine sociale des personnes qui occupent une position sociale donnée ?*

**□ Limites des tables de mobilité comme instrument de mesure**

**La mesure de la mobilité sociale observée comporte des lacunes car elle repose sur un certain nombre de conventions : les tables de mobilité sont des instruments imparfaits**

- L'INSEE étudie uniquement la mobilité des hommes français de naissance de 40 à 59 ans censés représenter la position sociale du ménage, or il peut avoir changement de position sociale après cet âge.
- Les femmes sont écartées (beaucoup de femmes inactives dans les générations précédentes) alors qu'elles représentent 46% de la PA actuellement et qu'elles influencent fortement la socialisation de l'enfant et par conséquent, sa réussite scolaire, et son devenir professionnel, Ainsi, la destinée d'un fils de cadre sera différente si la mère est cadre ou employée. De plus, la plupart des femmes s'arrêtaient de travailler pendant un temps plus ou moins long lorsque leurs enfants étaient très jeunes. Il était donc très difficile de comparer la situation socioprofessionnelle des femmes à celle de leur mère. Par ailleurs, La mobilité des femmes est analysée à travers le choix du conjoint (homogamie sociale), et elles ont plutôt une mobilité descendante en raison des inégalités qui existent sur le marché du travail, mais on commence à construire des tables pères/filles
- Les mutations de la famille : divorce, familles monoparentales, recomposées posent le problème du rôle de l'ascendant : beau-père ?  
Donc une bonne partie des actifs environ  $\frac{3}{4}$  sont éliminés.
- Les résultats dépendent du nombre de catégories retenues pour le découpage de la population plus elles sont nombreuses plus la mobilité paraît importante. Les PCS sont des catégories multidimensionnelles, non totalement hiérarchisées ; il est donc très difficile d'établir la mobilité, et a fortiori l'éventuelle ascension ou déclin, d'un individu par rapport à son père (par exemple, un fils d'agriculteur devenu artisan). En deuxième lieu, une même PCS réunit des situations différentes, et deux PCS distinctes peuvent correspondre à une position sociale comparable (par exemple, un ouvrier et un employé peuvent tous deux appartenir aux classes populaires)
- Le prestige social de certaines professions et catégories, les revenus, donc aussi la place sur l'échelle sociale, évoluent dans le temps : par exemple, la situation actuelle d'un professeur de lycée est à peu près équivalente (voire

inférieure) à celle d'un instituteur d'il y a cinquante ans, de même un fils d'instituteur devenu instituteur apparaît comme immobile, alors qu'il subit plutôt un déclassement et n'a pas la même position sociale que son père.  
 - enfin les tables de mobilité ne permettent pas de rendre compte de la mobilité perçue (le ressenti) (doc 4 p.235)

**TRANSITION :** *La mobilité sociale la plus étudiée par les sociologues est la **mobilité intergénérationnelle verticale**. La question est en effet de savoir si les individus reproduisent exactement la position de leurs pères ou s'ils connaissent une mobilité sociale verticale. Cette dernière peut prendre la forme soit d'une ascension, soit d'un déclassement.*

**Manuel de référence pour ces parties : Magnard**

**OBJECTIF 3 :** *Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle); comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide.*

**II QUELS SONT LES CARACTERISTIQUES ET LES EVOLUTIONS DE LA MOBILITE SOCIALE ?**

**2.1 De la mobilité observée à la fluidité sociale**

**2.1.1 Définition de la mobilité observée**

La mobilité observée est la mobilité totale d'une société, elle correspond à l'ensemble des changements de position sociale (entre 2 générations) mis en évidence par les tables de mobilité en termes de proportion d'individus qui occupent une position sociale différente de celle de leur parent référent.

Elle se décompose en :

- **mobilité structurelle (contrainte ou subie)** car elle est extérieure aux individus, et imposée par l'évolution des structures de l'économie et de l'emploi entre deux générations. (Par exemple, certains enfants d'agriculteurs ont dû changer de groupe car le nombre d'emplois proposés dans le secteur agricole s'est considérablement réduit du fait de la tertiarisation de l'économie).
- **mobilité nette (ou de circulation)** (égale à la mobilité observée ou brute – la mobilité structurelle) : elle est liée aux stratégies individuelles, et à la réussite personnelle.

**2.1.2 les caractéristiques de la mobilité observée**

➔ doc 1 p.238 : *mobilité structurelle et fluidité sociale*

**DOC 1 Mobilité structurelle et fluidité sociale**

**La moisson à Cheverny en 1947**



Si l'on compare les flux de mobilité sociale [...] de la même société à des dates différentes, on trouve nécessairement des variations, qui peuvent être considérables, du fait que ces flux relient des groupes sociaux de taille relative différente. Par exemple, il n'est pas surprenant de trouver moins d'ouvriers [fils d'agriculteurs] dans une société où il y a moins d'agriculteurs et donc d'enfants d'agriculteurs, si l'on compare [...] la France d'aujourd'hui à celle d'il y a cinquante ans. On peut donc se demander aussi si les flux observés traduisent au-delà des différences de structure, des variations dans l'ouverture des destinées « toutes choses égales par ailleurs » ou encore dans la « fluidité sociale ».

Dominique Merllié, Louis Chauvel, « La mobilité sociale », in *Les Mutations de la société française*, © La Découverte, coll. « Repères », 2015

**La moisson en Bretagne de nos jours**



**NOTION**

La **mobilité structurelle** désigne le nombre de personnes dont la mobilité était rendue nécessaire par le changement de structure socioprofessionnelle entre la génération des parents et celles des enfants.

▲ Les agriculteurs et ouvriers agricoles représentaient un tiers des actifs en 1945 contre 3 % aujourd'hui.

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

Q1.

.....

.....

Q2.

.....

.....

Q3.

.....

.....

Q4.

.....

.....

Doc 2 p.238 : l'évolution de la mobilité structurelle des hommes et des femmes

**DOC .2 L'évolution de la mobilité structurelle des hommes et des femmes**

Part de la mobilité structurelle des hommes et des femmes

(en % de la mobilité observée)	1977	1985	1993	2003	2015
<b>Hommes</b>	40	36	33	33	24
<b>Femmes</b>	43	43	44	41	35

**Note :** la mobilité des hommes est mesurée par rapport à la position de leur père, celle des femmes est mesurée par rapport à celle de leur mère.

**Champ :** France métropolitaine. Hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête ; femmes françaises actives occupées ou anciennes active occupées, âgées de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Marc Collet et Émilie Pénicaud, « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *Insee Première*, n° 1739, février 2019.

**5 Lire.** Donnez la signification de la donnée entourée.

**6 Observer.** Comment la part de la mobilité structurelle des hommes a-t-elle évolué entre 1977 et 2015 ?

**7 Comparer.** Comparez la part de la mobilité structurelle des hommes à celle des femmes et leurs évolutions.

Q5.

.....

.....

Q6.

.....

.....

Q7.

.....

.....

**DOC 3 La fluidité sociale**

Extrait de la table de destinée des hommes en 2014-2015

(en %)	Catégorie socioprofessionnelle du fils							Ensemble
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers		
CSP du père								
Agriculteurs exploitants	25,0	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0	
Prof. intermédiaires	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0	
<b>Ensemble</b>	<b>2,6</b>	<b>9,2</b>	<b>19,3</b>	<b>24,5</b>	<b>11,3</b>	<b>33,0</b>	<b>100,0</b>	

Champ : France métropolitaine. Hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 30 à 59 ans au moment de l'enquête. Source : Insee, enquête FQP, 2014-2015.

**NOTION**

La **fluidité sociale** est une situation où la position sociale d'un individu ne dépend pas de son origine sociale.

**8 Comparer.** Comparez le taux de mobilité des fils d'agriculteurs et des fils de professions intermédiaires. Laquelle des deux catégories est la plus mobile ?

**9 Observer.** Quelle est la proportion de fils d'agriculteurs qui auraient dû devenir eux-mêmes agriculteurs si la position sociale ne dépendait pas de l'origine sociale ? Justifiez.

**10 Argumenter.** À partir du cas des fils d'agriculteurs et de professions intermédiaires, montrez qu'une mobilité plus élevée n'implique pas forcément une fluidité sociale plus élevée.

Q8.

Q9.

Q10.

**Doc 4 p.239 : l'évolution de la fluidité**

**DOC 4 L'évolution de la fluidité sociale**

Évolution de la mobilité et de la fluidité sociale des hommes âgés de 40 à 59 ans en France



L'essor de la mobilité observée a [en partie] son origine dans une lente augmentation de la fluidité sociale. [...] En 1977 et parmi les hommes âgés de 35 à 59 ans, les chances d'être cadre ou profession intellectuelle supérieure plutôt qu'ouvrier étaient 92 fois plus fortes pour les fils originaires de la première classe sociale que pour ceux de la seconde. En 2003, le même [calcul aboutit à] 29, ce qui dénote une inégalité des chances sociales plus faible, bien qu'encore importante. [...] Au total, on peut estimer qu'en 2003 3 % à 5 % des hommes et femmes de 35 à 59 ans occupent des positions sociales différentes de celles qui auraient été les leurs si rien n'avait changé, en un quart de siècle, dans la force de l'association statistique entre classe d'origine et classe de destination.

Louis-André Vallet, « Mobilité entre générations et fluidité sociale en France », *Revue de l'OFCE*, n° 150, 2017, © La Découverte.

**11 Lire.** Donnez la signification des données entourées.

**12 Illustrer.** Trouvez, sur le graphique, deux années dont la comparaison prouve qu'une société plus mobile peut être moins fluide.

**13 Observer.** Comment la fluidité sociale a-t-elle évolué en France ?

1. Mobilité qui n'est pas structurelle.  
 2. Probabilité pour un fils de cadre de devenir cadre plutôt qu'ouvrier, par rapport à la probabilité pour un fils d'ouvrier d'être cadre plutôt qu'ouvrier. C'est l'indicateur traditionnellement retenu pour chiffrer le degré plus ou moins élevé de fluidité sociale (plus il est proche de 1, plus la fluidité est forte).  
 Source : Yves Besançon, « La mobilité sociale est tombée en panne », © *Alternatives économiques*, n° 366, mars 2017.

Q11.

Q12.

Q13.

**A RETENIR**

□ **La mobilité observée est un taux absolu** de mobilité qui est fortement biaisée, elle peut augmenter alors qu'il existe des inégalités dans les destins sociaux.

**En effet, une partie de la mobilité sociale que l'on constate depuis les années 50 est la conséquence de l'évolution de structure de la population active.** En effet les emplois occupés par la génération des enfants ne sont plus les mêmes que ceux occupés par la génération des parents. On parle de **mobilité structurelle**.

➤ En effet les groupes socioprofessionnels en déclin offrent de moins en moins de places à chaque génération. *Exemple : les ouvriers, du fait du déclin du secteur industriel. Les agriculteurs, du fait du déclin du secteur primaire.*

➤ Inversement, les groupes en expansion doivent nécessairement recruter parmi les enfants des autres groupes. *Exemple : les cadres et les employés, du fait de la tertiarisation de la société.*

**Donc sur toute la mobilité que l'on observe (mobilité observée), il y a une partie qui est due à la mobilité structurelle : c'est une mobilité « imposée », cela ne signifie pas que les individus ont connu une mobilité sociale du fait d'une plus grande égalité des chances.**

□ **La fluidité sociale**, elle, ne résulte pas des transformations des structures économiques, elle est donc un meilleur indicateur du degré et de l'évolution de l'égalité des chances. **Elle mesure la mobilité d'une catégorie par rapport à une autre et donc les chances respectives des membres des différents groupes sociaux d'atteindre un statut donné, c'est-à-dire une position sociale indépendante de leur origine sociale.**

- C'est un taux relatif qui permet d'évaluer la force du lien entre origine et position sociale (**méthode des odds ratio**),

On dira qu'un fils d'ouvrier a x fois plus de chances qu'un fils de cadre de devenir ouvrier. Ainsi les chances relatives de devenir cadres supérieurs plutôt qu'ouvriers sont plus grandes chez les fils de cadres que chez les fils d'ouvriers : **Les catégories populaires ont moins de chance d'échapper à leur milieu social, alors que les catégories favorisées ont plus de chance de garder leur position d'origine.**

- On peut en effet avoir de plus en plus de mobilité sans que l'égalité des chances (fluidité), progresse pour autant.

Ainsi, en France, au fil du temps, on observe qu'un nombre croissant d'enfants d'ouvriers ou d'employés deviennent cadres ou professions libérales. La mobilité observée traduit alors une augmentation de la mobilité ascendante.

Pour autant, il se peut que, dans le même temps, la part des enfants de cadres devenus cadres augmente encore plus

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

fortement. Dans ce cas, l'écart des chances de devenir cadre selon que l'on est fils d'ouvrier ou fils de cadre s'accroîtrait. Une mobilité observée croissante ne signifie donc pas forcément une fluidité sociale plus grande.

**OBJECTIF 4 : À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes**

**2.2 Les principales tendances de la mobilité observée (p.236-237)**

→ **Doc 1 p.236 : Une mobilité observée plus ou moins forte selon les pays**

**DOC.1 Une mobilité observée plus ou moins forte selon les pays**

La table de mobilité des hommes en Inde [...] permet de saisir la forte immobilité qui caractérise l'ensemble de la structure sociale indienne [...], soit 69 % de l'ensemble de la population. À l'inverse, seuls 31% des hommes indiens connaissent une mobilité sociale intergénérationnelle. Ces chiffres contrastent très fortement avec le niveau de mobilité observée dans la majorité des sociétés occidentales : Camille Peugny note ainsi qu'en 2003 la part d'immobiles des hommes et femmes âgés de 30 à 59 ans dans la société française était de 39,4 % [...] Aussi bien en France qu'aux États-Unis on s'aperçoit [...] que les catégories les plus marquées par une tendance à la reproduction sociale sont situées aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale. En effet, en France, 46 % des fils d'ouvriers sont eux-mêmes ouvriers et 52 % des fils de cadres sont eux-mêmes cadres. Aux États-Unis, 38% des fils d'employés non-qualifiés (*unskilled and service*) sont eux-mêmes des employés non-qualifiés tandis que 42 % des enfants de cadres (*upper-professional*) sont eux-mêmes cadres. À l'opposé, en France, seuls 17 % seulement des enfants d'employés sont eux-mêmes employés et, aux États-Unis, 13 % des enfants de personnes travaillant dans le secteur agricole travaillent eux-mêmes dans le secteur agricole.

Jules Naudet, « La mobilité sociale en France, aux États-Unis et en Inde dans une perspective quantitative », *Sociologie*, n° 1, 2012, © Presses Universitaires de France.

**NOTIONS**

- La **mobilité observée** est la totalité des individus qui ont changé de catégorie sociale par rapport à leur père.
- Le **taux de mobilité** est la part des individus mobiles (ceux qui ont changé de catégorie sociale par rapport à leur père) :

$$\frac{\text{nombre d'individus mobiles}}{\text{nombre total d'individus}} \times 100.$$

- 1 Lire.** Comment la donnée entourée dans le texte a-t-elle été calculée ?
- 2 Comparer.** Comparez la mobilité observée au début des années 2000 en Inde et en France.
- 3 Expliquer.** Selon vous, comment peut-on expliquer que la mobilité sociale soit plus forte dans les catégories intermédiaires ?

**Q1.**

.....

.....

.....

.....

**Q2.**

.....

.....

.....

.....

**Q3.**

.....

.....

.....

.....

**Vidéo : l'analyse de la mobilité à travers les tables de mobilité**

<https://www.youtube.com/watch?v=XIgLkg>

**L'analyse de la mobilité à travers les tables de mobilité**

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?



**ACTIVITE : regardez la vidéo puis aidez-vous des questions pour élaborer une synthèse**

**Q1 :** Rappelez ce qu'est la mobilité ascendante et trouvez un synonyme.

.....  
.....

**Q2 :** Pourquoi l'étude de la mobilité des agriculteurs et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise est-elle difficile ?

.....

**Q3 :** À quelle trajectoire sociale correspond un déclassement ?

**Q4 :** Dans une table de mobilité, où peut-on trouver des situations de reproduction sociale ? des situations de mobilité ?

.....

**Q5 :** Quelles sont les caractéristiques de la mobilité sociale des hommes ?

.....

**Q6 :** Retrouve-t-on ces caractéristiques lorsqu'on étudie la mobilité sociale des femmes par rapport à leurs mères ?

.....

**Q7 :** Quelle est la spécificité de la mobilité sociale des femmes par rapport aux pères ?

.....

**Q8 :** Comment expliquer cette spécificité ?

**OBJECTIF 5 :** Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation, et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

### III – QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE LA MOBILITÉ SOCIALE ?

Divers facteurs expliquent la mobilité sociale car ils influencent la mobilité structurelle et la fluidité sociale.

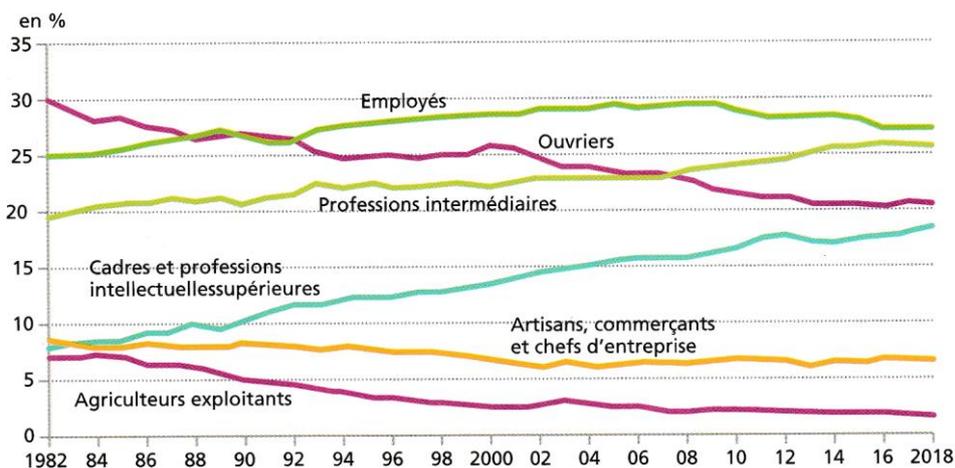
#### 3.1. L'évolution de la structure socioprofessionnelle

Une partie de la mobilité sociale, appelée mobilité structurelle, s'explique par l'évolution de la structure des emplois entre 2 générations.

Nous sommes passés d'une société agricole à une société industrielle, puis à une société post-industrielle. Les secteurs d'activité primaire (= agriculture) et secondaire (= industrie) ont alors décliné au profit du secteur tertiaire (= services et commerce), ce qui a modifié la structure des emplois.

**Doc 1 p.242** – L'évolution de la part des PCS parmi les personnes en emploi en France -

#### **DOC .1** L'évolution de la part des PCS parmi les personnes en emploi en France



**Champ :** France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi, 2019.

- 1 Calculer.** Mesurez, par un coefficient multiplicateur, l'évolution de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures entre 1982 et 2018.
- 2 Observer.** Quelles sont les trois catégories les plus nombreuses, et les trois catégories les moins nombreuses en 1982 ? en 2018 ?
- 3 Observer.** Quelles sont les catégories dont la part a baissé depuis 1982 ? celles dont la part a augmenté ?
- 4 Discuter.** Comment le poids des classes populaires a-t-il évolué ?

Q1)

.....

.....

.....

.....

Q2)

.....

.....

.....

.....

Q3)

.....

.....

.....

.....

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

Q4)

.....

.....

.....

.....

Doc 2 p.242 – Une mobilité ascendante largement structurelle –

**DOC 2 Une mobilité ascendante  
largement structurelle**

Une partie de la mobilité sociale masculine observée en 2015 résulte directement de l'évolution de la structure des emplois entre les générations d'hommes nés entre 1955 et 1980 et celles de leur père. Cette mobilité dite « structurelle » reflète les profonds changements de la société française depuis la fin des Trente Glorieuses : poursuite du déclin de l'emploi agricole, baisse de l'emploi industriel, salarisation et tertiarisation croissantes de l'économie se sont traduites par une baisse du nombre de travailleurs indépendants et d'ouvriers, au profit des emplois de cadres et professions intermédiaires. En 2015, 24 % de la mobilité sociale masculine observée correspond à de la mobilité « structurelle ». Depuis la fin des années 1970, la structure des emplois des hommes est de plus en plus proche de celle de leurs pères. La part de la mobilité « structurelle » s'est ainsi nettement réduite (elle était de 40 % en 1977) et les mouvements qui n'y sont pas liés ont donc fortement augmenté au cours des quatre dernières décennies.

Marc Collet et Émilie Pénicaud, « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *Insee Première*, n° 1739, février 2019.



▲ Les recrutements de cadres ont augmenté de 11 % entre 2017 et 2018, atteignant le niveau record de 266 400.

- 5 Expliquer.** Expliquez la phrase soulignée.
- 6 Comprendre.** Pourquoi la part de la mobilité structurelle a-t-elle baissé ces dernières années ?
- 7 Dédire.** Si la part de la mobilité structurelle a baissé, et sachant que la mobilité observée est restée la même, comment la fluidité sociale a-t-elle évolué ? (DOC 3 P. 239)

Q5)

.....

.....

.....

.....

Q6)

.....

.....

.....

.....

Q7)

.....

.....

.....

.....

Depuis les années 1950, la structure socioprofessionnelle s'est profondément transformée. Voir le *Chapitre 1 de Sociologie : Comment est structurée la société française actuelle ?*

La part de certaines professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) dans la population active a diminué : les agriculteurs exploitants (AE) ; les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE) et les ouvriers. Ainsi, tous les fils d'AE n'ont pas pu devenir AE. Il en est de même pour les fils d'ACCE et pour les fils d'ouvriers, dont le déclin de la PCS d'origine a favorisé la mobilité sociale.

A l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) ; les professions intermédiaires (PI) et les employés sont en forte augmentation. Cette augmentation peut s'expliquer par la salarisation

et la tertiarisation de l'économie, la féminisation des emplois mais aussi par la hausse du niveau de qualification de la population.

### 3.2. Le rôle des niveaux de formation

La formation initiale (= à l'école) ou continue (= pendant la vie active) joue un rôle primordial dans la mobilité sociale. En effet, l'accès à un emploi et plus particulièrement aux emplois qualifiés passe très largement par la possession d'un diplôme du supérieur.

Voir le *Chapitre 2 de Sociologie : Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?*

Depuis les années 1945, la massification et la démocratisation scolaires ont permis aux enfants issus de milieux modestes de parvenir à un niveau de qualification toujours plus élevé. Cette élévation du niveau de formation représente alors le meilleur moyen pour les catégories populaires de s'élever dans la société ce qui facilite donc la fluidité sociale.

Cependant, la hausse du nombre de diplômés a été plus rapide que la progression des emplois qualifiés à partir de la fin des années 1970, ce qui a entraîné une dépréciation de la valeur des diplômes. Par exemple, le baccalauréat général aujourd'hui n'est plus qu'un passeport pour les études supérieures et ne permet plus de s'insérer dans les emplois de PI. Cette dépréciation récente de la valeur des diplômes apparaît donc comme un frein à la mobilité verticale ascendante et conduit à un déclassement.

**Doc 1 p.244** – L'accès à une position sociale dépend du niveau de diplôme -

#### **DOC.1 L'accès à une position sociale dépend du niveau de diplôme**

**Catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés, sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, selon le diplôme, en 2017**

(en %)	Supérieur long <sup>1</sup>	Supérieur court <sup>2</sup>	Baccalauréat ou équivalent	CAP, BEP	Brevet ou sans diplôme	Ensemble
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,0	2,3	3,0	1,6	2,2	<b>2,3</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	41,3	2,1	0,8	0,5	0,0	<b>18,4</b>
Professions intermédiaires	39,7	46,1	17,4	6,9	13,6	<b>30,2</b>
Employés	14,0	32,8	46,1	44,0	38,9	<b>29,6</b>
Ouvriers	3,0	16,7	32,8	47,0	<b>45,3</b>	<b>19,5</b>
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

1. Diplôme du supérieur long = bac + 3 ou plus.

2. Diplôme du supérieur court = bac + 2.

**Champ :** France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : MEN-DEPP, *L'état de l'école*, 2018

**1 Lire.** Donnez la signification des données entourées.

**2 Observer.** Montrez, en vous appuyant sur des données chiffrées, que l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle dépend du niveau de diplôme.

**3 Justifier.** Montrez que la possession d'un diplôme du supérieur court n'empêche pas l'accès à une position d'ouvrier ou d'employé.

Q1)

.....

.....

.....

.....

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

Q2)

.....  
.....  
.....

Q3)

.....  
.....  
.....

Doc 3 p. 245 – Une inflation des diplômes –

**DOC 3 Une inflation des diplômes**

La problématique de « l'inflation scolaire », pour reprendre le titre de l'ouvrage de Marie Duru-Bellat, nous renvoie directement [au] déclassement scolaire, défini comme le phénomène de la dévalorisation des diplômes. Louis Chauvel considère que les jeunes adultes diplômés des classes moyennes sont en première ligne de cette tendance lourde, depuis les années 1980, dans la société française. Un tel déclassement peut prendre deux visages pour un individu : accéder à une position sociale inférieure à celle de ses parents, tout en disposant d'un niveau de diplôme équivalent voire supérieur (paradoxe d'Anderson<sup>1</sup>), et/ou occuper un emploi correspondant à un niveau de qualification inférieur à celui auquel le titre scolaire peut prétendre (déclassement professionnel). La dévalorisation sociale du diplôme est inévitable, ce qu'il illustre l'auteur à propos, en particulier, du titre du baccalauréat, naguère le « ticket d'entrée dans les classes moyennes intermédiaires », dont le « cours du titre » s'est littéralement effondré.

Yves Besançon, « Note de lecture. La spirale du déclassement. Essais sur la société des illusions, Louis Chauvel, 2016 », *Idées économiques et sociales*, n° 187, 2017, © Canopé.

1. En 1962, Charles Anderson a montré qu'aux États-Unis la position sociale d'un individu était le plus souvent la même que celle de son père, que son niveau de diplôme soit équivalent, inférieur ou supérieur au sien.



▲ Dessin de Deligne, Akenini.com.

- 7 Distinguer.** Quels sont les deux risques de déclassement que subissent les jeunes diplômés aujourd'hui ?
- 8 Analyser.** Selon vous, comment peut-on expliquer ces deux risques ?
- 9 Expliquer.** Pourquoi parle-t-on, à propos du moindre rendement social des diplômes aujourd'hui, d'une « inflation des diplômes ».

Q7)

.....  
.....  
.....

Q8)

.....  
.....  
.....

Q9)

.....  
.....  
.....

### 3.3. L'influence des ressources et des configurations familiales

Les configurations familiales dans lesquelles les individus vivent et les ressources dont ils disposent permettent aussi d'expliquer les situations de mobilité sociale comme les situations de reproduction sociale.

Les ressources familiales représentent les différents types de capitaux (économique, culturel, social) que les individus peuvent mobiliser au sein de leur famille. Selon les familles, le capital économique (= revenus et patrimoine), culturel (= diplômes, langage, savoirs et savoir-faire) ou social (= relations familiales, amicales et professionnelles) diffère, ce qui facilite ou rend plus difficile l'accès à certaines positions sociales.

Si les familles les plus aisées bénéficient de ressources qui favorisent l'accès et la conservation des positions sociales, les familles des classes populaires ne sont pas totalement dépourvues de ressources, ce qui permet d'expliquer certaines trajectoires statistiquement peu probables.

**Doc 1 p.246** – De multiples ressources agissent sur la mobilité sociale –

#### **DOC.1 De multiples ressources agissent sur la mobilité sociale**

Même si aujourd'hui, la construction de l'identité professionnelle passe de façon croissante par la certification scolaire, l'héritage social n'est pas seulement culturel et incorpore aussi la transmission d'un capital économique et de relations sociales.

Par exemple, si les fils d'indépendants sont le plus souvent indépendants eux-mêmes, c'est parce qu'ils reprennent l'affaire de leur père. De plus, les salariés du secteur privé ont un patrimoine

moyen plus élevé que les salariés du secteur public, ce qui facilite leur installation à leur compte. [...]

La détention d'un capital social facilite l'insertion professionnelle : par exemple, travailler dans une entreprise ou une administration donnée, favorise une meilleure connaissance des opportunités d'embauche et permet d'en faire profiter ses enfants.

Patrice Bonnewitz, *Classes sociales et inégalités*, © Bréal, 2015



▲ En 2015, 46,7 % des professions libérales et des cadres ont fait de leur vivant une donation de 100 000 € ou plus à leurs enfants ; 33,4 % des professions libérales et 20,6 % des cadres ont fait un héritage de plus de 100 000 €. À peu près aucun ouvrier ou employé n'est dans une de ces situations (Insee).

- 1 Définir.** À quel capital le passage souligné fait-il référence ?
- 2 Observer.** Quelles sont les deux autres formes de capital dont la transmission familiale peut agir sur la mobilité sociale ?
- 3 Expliquer.** Pourquoi la transmission de ressources économiques est-elle davantage nécessaire aux travailleurs indépendants qu'aux salariés ?
- 4 Définir.** À partir de l'exemple donné à la fin du texte, comment pourriez-vous définir le capital social ?

Q1)

.....  
.....

Q2)

.....  
.....

Q3)

.....  
.....

Q4)

.....

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

Les **configurations familiales** permettent d'aborder la diversité des familles selon le milieu social, la taille de la fratrie, la situation conjugale ou l'origine migratoire des parents. Elles peuvent jouer un rôle sur la mobilité des individus puisque la structure familiale (couple, monoparentale) et la taille de la fratrie ont une incidence sur les trajectoires scolaires et donc à terme sur la mobilité sociale. En effet, moins les enfants sont nombreux et plus les ressources sont concentrées sur un petit nombre, ce qui peut faciliter la réussite scolaire. Ainsi, dans une fratrie de petite taille, les enfants pourront bénéficier d'une chambre individuelle, de cours particuliers, d'aide aux devoirs et de relations familiales privilégiées.

**Pour illustrer :** **Doc 2 p.246** – Des ressources économiques inégales selon la catégorie sociale et la configuration familiale et **Doc 4 p.247** – Les effets complexes de la taille de la fratrie sur la réussite scolaire et sociale.

### DOC 2 Des ressources économiques inégales selon la catégorie sociale et la configuration familiale

En 2014, les ménages de parents d'un jeune âgé de 18 à 24 ans déclarent l'aider dans huit cas sur dix, à hauteur de 3 670 euros en moyenne par an. Cela représente un effort global de 8 % du total de leurs revenus disponibles. L'effort des parents, tel qu'ils le déclarent, est le plus important (15 %) lorsque le jeune est un étudiant qui dispose d'un logement autonome mais revient régulièrement chez ses parents (semi-cohabitant). Il est à l'inverse le moins élevé (3 %) lorsque le jeune est cohabitant en emploi. En valeur absolue, le montant de l'aide et des dépenses pour le jeune adulte augmente avec le niveau de vie des parents. Il est cinq fois plus élevé pour les 10 % des ménages de parents les plus aisés que pour les 10 % les plus modestes (7 050 euros,

contre 1 310). [...] Même à revenu constant, il est plus élevé [...] pour les ménages de parents cadres, signe de stratégies de reproduction sociale.

Le fait que les parents du jeune adulte soient séparés ou aient d'autres enfants à charge a aussi un effet sur l'aide. Les ménages de parents séparés [...] aident leur enfant pour des montants moins élevés (- 30 % pour les mères séparées), toutes choses égales par ailleurs. D'autre part, un nombre d'enfants plus élevé réduit la fréquence des aides comme l'effort des parents pour chaque jeune.

Sébastien Grobon, « Combien coûte un jeune adulte à ses parents ? » *Les Revenus et le patrimoine des ménages* (Insee), 2016

#### NOTION

Les **configurations familiales** sont les caractéristiques de la famille dans laquelle grandissent les jeunes (rôle et place du ou des parents, des éventuels frères et sœurs...).

**5 Argumenter.** Montrez que les inégalités de revenu entre les familles freinent la mobilité sociale.

**6 Expliquer.** Expliquez la phrase soulignée.

**7 Observer.** Comment la composition de la famille agit-elle sur sa capacité économique à aider ses enfants ?

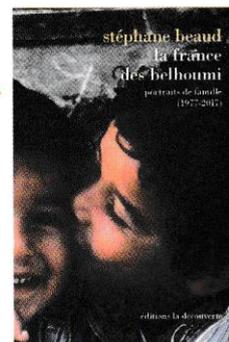
### DOC 4 Les effets complexes de la taille de la fratrie sur la réussite scolaire et sociale

Indépendamment du statut social et du niveau d'éducation des parents, [...] plus la fratrie est de grande taille, moins le niveau de diplôme des enfants sera élevé. [...] La proportion d'enfants diplômés du supérieur (bac + 2 et au-delà) est de 47,5 % pour les fratries avec 1 ou 2 enfants, 40,2 % avec 3 enfants, 34,7 % avec 4 enfants, et seulement 11,7 % pour les familles comprenant au moins 5 enfants. Une explication possible [...] est que les parents ne sont pas en mesure de consacrer autant de ressources à leurs enfants lorsque ces derniers sont nombreux.

Si l'effet que peut exercer le rang dans la fratrie apparaît moins prononcé, les données suggèrent néanmoins qu'il existe un avantage [...] pour les premiers-nés. [...] Pour les fratries de taille 3, il y a davantage de diplômés au-delà du niveau bac + 2 pour les aînés (27,9 %), et les benjamins (25,8 %) en comparaison avec les cadets (24,8 %).

François-Charles Wolff, « L'influence du rang dans la fratrie sur le niveau d'éducation » *Informations sociales*, n° 173, 2012.

Dans *La France des Belhoumi* (2018), Stéphane Beaud explique notamment comment la réussite scolaire et sociale des deux sœurs aînées d'une famille d'origine algérienne de huit enfants a servi de modèle et de soutien à leurs sœurs cadettes, dont elles suivaient étroitement la scolarité.



**12 Distinguer.** Montrez, en vous appuyant sur des données chiffrées, que la taille de la fratrie et le rang dans la fratrie ont chacun un effet spécifique sur l'obtention d'un diplôme.

**13 Expliquer.** À partir de l'exemple de la famille Belhoumi, expliquez le rôle de la taille de la fratrie dans l'inégal accès des enfants à un diplôme.

Les déterminants de la mobilité sociale sont donc multiples. L'évolution de la structure des emplois, le rôle de l'école et de la famille peuvent être à la fois facteur de mobilité mais aussi de reproduction sociale.

Mme Gaby RENE-CORAIL - professeure de SES - LPO J. Zobel de R. Salée

Mme Line RICHER - professeure de SES - LGT F. Fanon

Mme Laure SENECLAUZE - professeure de SES - lycée de Bellevue

## Conclusion :

- ✓ L'essentiel en schéma
- ✓ Schéma bilan animé de l'ouvrage scolaire p.250 : <https://www.lienmini.fr/ses-tle-039>
- ✓ Cours en podcast de l'ouvrage scolaire : <https://www.lienmini.fr/ses-tle-038>
- ✓ Les 10 points clés du chapitre p.250
- ✓ Évaluer ses connaissances p.251 (correction p.404)
- ✓ **Méthodologie :**

### L'ÉPREUVE COMPOSÉE

- ✓ Partie 1 : EC1 : Mobilisation des connaissances p.254 « A l'aide d'un exemple, distinguez la mobilité sociale de la fluidité sociale».
- ✓ Partie 2 : EC2 : Étude de document p.254 « Tableau à double entrée : répartition des hommes en couple, selon leur gpe social et celui de leur conjointe en France en 2011 (en %)».
- ✓ Partie 3 : EC3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :
  - p.254 : « A partir de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les tables de mobilité comportent des limites comme instrument de mesure de la mobilité sociale ».

### LA DISSERTATION

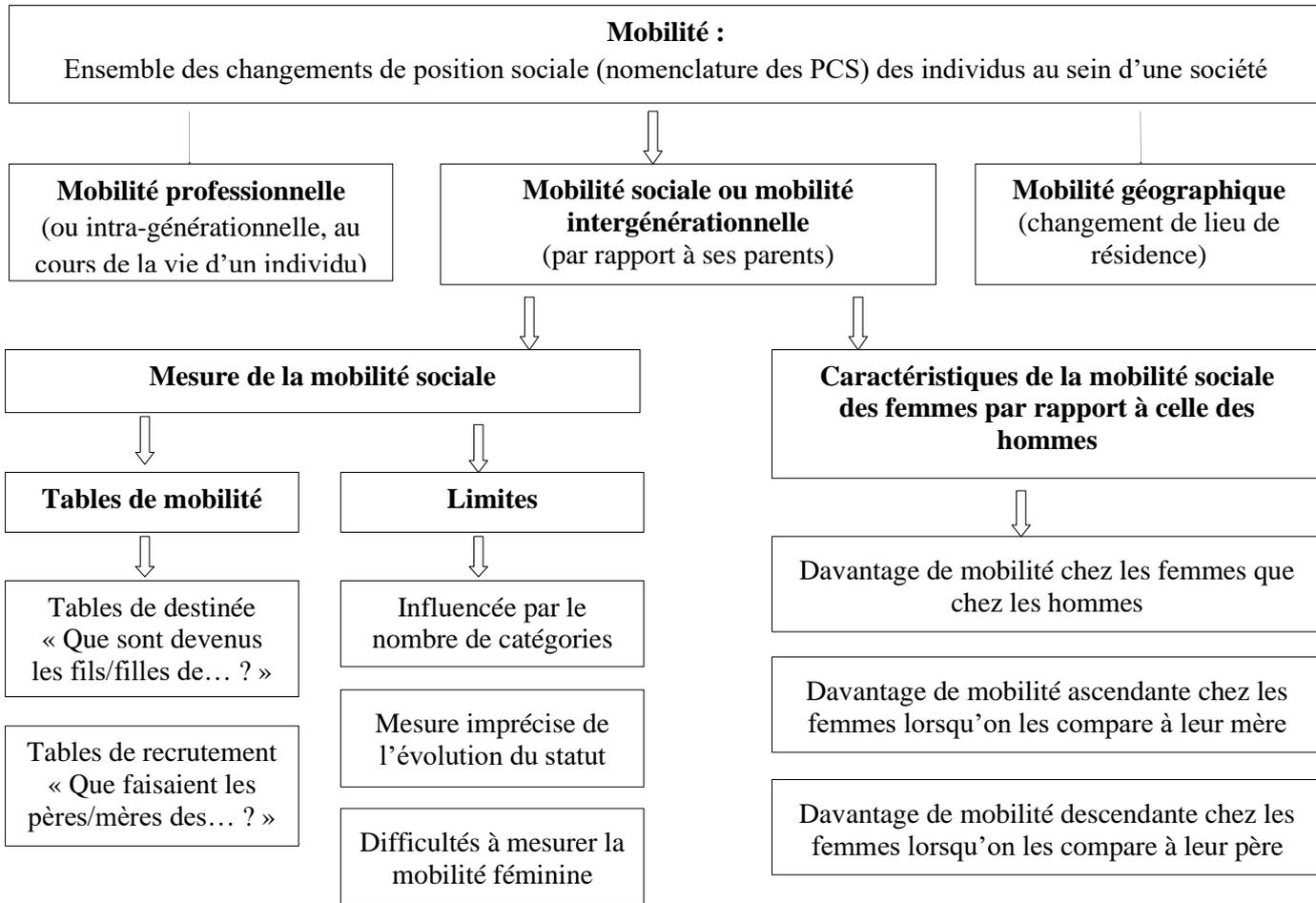
Sujet p.256-257 : « La mobilité sociale ne dépend-elle que du diplôme ? ».

## **Pour réviser ou en classe inversée :**

**VIDÉO** « La mobilité sociale » – Les cours Lumni / France.TV – 2020 (29min34)  
<https://www.lumni.fr/video/la-mobilite-sociale>

L'essentiel en schéma :

### LES CARACTÉRISTIQUES CONTEMPORAINES DE LA MOBILITÉ SOCIALE



### LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ SOCIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

